

Vous devez déménager bientôt? Suivez le guide!

23 avril 2020

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a mis en ligne un guide des bonnes pratiques sanitaires à adopter pour les locataires qui devront prochainement déménager. Ce document met l'accent sur les mesures de précaution à prendre afin d'éviter les risques de propagation du virus de la COVID-19.

Le guide **COVID-19 : Guide des bonnes pratiques sanitaires à adopter lors d'un déménagement** formule un certain nombre de conseils à suivre, que ce soit avant, pendant ou après le déménagement; il mentionne également d'autres sources d'information gouvernementales en lien avec le déménagement.

Citations :

« Avec la reprise de la construction résidentielle et celle des transactions immobilières prioritaires, et considérant l'imminence de la période des déménagements, plusieurs consignes sanitaires se doivent d'être respectées. Le Guide constitue une bonne référence à cet égard. Avant de vous engager dans un déménagement, prenez connaissance des recommandations gouvernementales visant à limiter la propagation du virus; et si votre déménagement n'est pas essentiel, privilégiez le renouvellement de votre bail actuel. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« Les déménagements au Québec représentent souvent une occasion de se réunir avec des membres de sa famille ou des amis. Mais la pandémie du coronavirus nous oblige à la prudence. Il faut appliquer toutes les mesures de prévention requises, notamment se laver les mains souvent, respecter la règle du 2 mètres entre les personnes et, bien sûr, bien désinfecter son nouveau logement. »

Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux

Pour plus d'information

Gouvernement du Québec

www.gouv.qc.ca